

BIENVENUE



Le webinaire

« La Caf & vous :
votre actualité
est la nôtre »

commence à 10h30.
Merci de patienter.

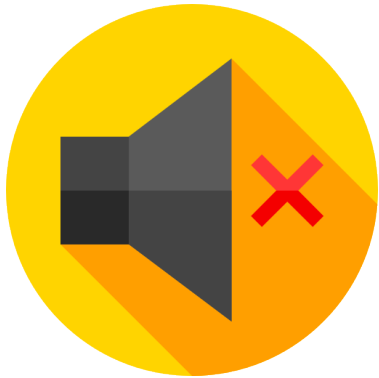


« La Caf & vous :
votre actualité
est la nôtre »

Animé par :

- Alexandra Vinsonneau
- Stéphane Radiguet
- David Vullierme

Informations pratiques



Éteindre
votre micro
et votre caméra



Poser vos questions
sur le tchat



Webinaire
enregistré



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de Loire-
Atlantique

Au programme

Actualités du mois

1. Le parcours « Arrivée de l'enfant »

Chiffres du mois



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de Loire-
Atlantique



ACTUALITÉS

UN ENJEU



Garantir à tous les parents un égal accès à l'information ainsi qu'une offre d'orientation et d'accompagnement tenant compte de leurs besoins et de ceux de leurs enfants

Pourquoi un parcours « Arrivée de l'enfant » ?

Une période importante pour les familles, qui se caractérise par :

- Vulnérabilité, fatigue, questionnement sur le rôle de parents et le développement de son enfant.
- L'émergence de nouveaux besoins (financiers, matériels, conciliation vie familiale, vie pro, répit)
- Des démarches à effectuer

Un panel important d'offre existante :

- Des aides financières
- Des ressources d'informations
- Le financement de services pour accompagner les parents
- Deux administrations clés : la Caf et la Cnam

L'objectif du parcours est donc de renforcer l'information, l'orientation et l'accompagnement de la Caf auprès des parents dans le cadre de l'arrivée d'un enfant.

Où en est-on ?

2 co-pilotes

- Alexandra Vinsonneau
- Stéphane Radiguet



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de Loire-
Atlantique

C'est déjà en cours



Un webinaire en accès libre sur le Caf.fr



Un plan de contact sortant adapté à notre public



Un site à jour et de nouveaux dossiers thématiques

DE LA GROSSESSE AUX 3 ANS DE L'ENFANT : SOYEZ À LA PAJE¹

De l'annonce de la grossesse à la naissance puis aux premières années de l'enfant, les parents passent par différentes étapes. Autant d'occasions lors desquelles nous devons tout à la fois répondre à leurs questions, anticiper leurs besoins et les accompagner au mieux. C'est tout l'enjeu de l'offre de service locale « arrivée de l'enfant ».

Lorsque la Cnaf propose en début d'année de travailler un « parcours arrivée de l'enfant », Alexandra Vinsonneau et Stéphane Radiguet sont nommés pilotes du projet.

" Nous avons déjà une offre de service déployée localement. L'idée était de remettre à plat l'existant afin d'en améliorer la visibilité et d'ajuster certaines actions, notamment en partenariat avec la Cpmam."



Arrivée de l'enfant : que propose la Caf ?

0-6 mois de grossesse

Les futurs parents déclarent la grossesse et, si ce n'est pas déjà fait, le montant de leurs ressources, depuis Mon compte du Caf.fr. Objectif : avoir toutes les informations afin d'anticiper le calcul de leurs prestations.

Accompagnement local

- **Envoi d'un mail** pour promouvoir les démarches à effectuer côté Caf et Cpmam, le simulateur de prestations et les services proposés par la Caf.
- **Envoi d'une information** sur Mon compte pour indiquer aux allocataires que le droit à la prime à la naissance va être étudié.
- **Webinaire « J'attends un enfant »**, co-animé par Nathalie Gilbert, chargée de la relation partenariale aux prestations familiales, et Catherine Taillé, travailleur social. Au programme : droits et démarches, mode de garde, accompagnement social, etc.
- **Expérimentation d'actions collectives** par les travailleurs sociaux sur certains territoires.

7^e mois de grossesse

La prime à la naissance est versée automatiquement aux parents dont les ressources ne dépassent pas le plafond. Cette prestation permet de financer les dépenses liées à la naissance d'un d'enfant.

Accompagnement local

- **Envoi d'un mail pour :**
 - informer les allocataires du versement (ou non) de la prime à la naissance;
 - inciter les futurs parents à effectuer leurs démarches en ligne pour percevoir leurs droits (mise à jour du Rib, etc.);
 - valoriser l'accompagnement des sites partenaires (Questions de parents, Monenfant.fr) et partenaires locaux (relais petite enfance) pour les aider dans la recherche d'un mode de garde.
- **Envoi d'une information** sur Mon compte ou par courrier pour indiquer aux allocataires le montant de la prime à la naissance versée ou au contraire les aviser qu'ils ne peuvent pas y prétendre.

Naissance ou adoption

Les parents déclarent la naissance ou l'adoption depuis Mon compte. Cette démarche permet de réévaluer l'intégralité de leurs droits. En cas d'adoption, les parents perçoivent la prime à l'adoption, versée en une fois sous conditions de ressources.

Accompagnement local

- **Envoi d'un mail pour :**
 - informer les allocataires de la mise à jour de leurs droits suite à la déclaration de naissance ou d'adoption;
 - les orienter vers les partenaires locaux (lieux d'accueils enfants-parents, PMI, etc.).
- **Versement d'une aide en cas de naissances multiples**, sous forme de subvention ou de prêt (sous conditions de ressources). La demande d'aide est étudiée par un travailleur social, dans le cadre d'un accompagnement social.

De 0 à 3 ans

L'allocation de base est versée de la naissance au mois précédent les 3 ans de l'enfant. En cas d'adoption, elle est versée pendant 12 mois minimum dans la limite du 20^e anniversaire de l'enfant. Si le(s) parent(s) cesse(nt) ou réduise(nt) son(leur) activité professionnelle pour élever leur enfant, ils peuvent percevoir la Prépare². S'ils font garder leur enfant, ils peuvent bénéficier du CMG³ pour financer une partie des dépenses liées à la garde.

Accompagnement local

- **Envoi d'un mail** le mois précédant les 3 ans de l'enfant pour :
 - informer de l'arrêt du versement de l'allocation de base;
 - rappeler que le CMG peut financer les modes de garde jusqu'à 6 ans;
 - valoriser les partenaires et relais d'information.
- **Organisation d'évènement préscolarisation** sur certains territoires pour répondre aux questions des parents, liées à la première rentrée en école maternelle.

Dès la déclaration de grossesse

Accompagnement local

Rendez-vous possibles avec :

- des gestionnaires conseil allocataires pour faire le point sur leurs droits (motif de rendez-vous
- des travailleurs sociaux pour accompagner et répondre aux questions des parents et futurs

sur le Caf.fr : Ma situation familiale change (hors séparation));

parents. Des rendez-vous spécifiques pour les grossesses multiples ou les familles monoparentales sont également proposés.

¹La Paje (prestation d'accueil du jeune enfant) comprend 4 aides : la prime à la naissance ou la prime à l'adoption, l'allocation de base, ²la prestation partagée d'éducation de l'enfant (Prepaje) et ³le complément de libre choix du mode de garde (CMG)



ALLOCATIONS FAMILIALES

Caf de Loire-Atlantique

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [cliquez ce lien](#)
 Pour ne manquer aucune information de la Caf, [ajoutez contact@caf-loire-atlantique.fr](#) à votre carnet d'adresses.

1 Espace Mon compte

Bonjour

Vous avez déclaré votre grossesse à la Caf. Afin de vous accompagner pas à pas dans vos démarches, retrouvez toute l'information utile sur notre site Internet et suivez le traitement de vos demandes sur Mon compte du Caf.fr.

En savoir plus

Et maintenant ?

<p>1</p> <p>Mettez à jour votre carte vitale dans une pharmacie afin de bénéficier de vos droits au titre de votre grossesse. Un calendrier des rendez-vous médicaux liés à votre grossesse est également accessible depuis le site de l'Assurance maladie.</p> <p>Je m'organise</p>	<p>2</p> <p>Au cours du 7^{ème} mois de grossesse et si vous êtes éligible, vous percevrez la prime à la naissance pour faire face aux premières dépenses liées à l'arrivée de votre enfant. Vous pouvez également simuler vos droits Caf depuis le Caf.fr.</p> <p>J'estime mes droits</p>	<p>3</p> <p>Renseignez-vous sur les modes de garde (assistantes maternelles, crèches, etc.) et plus généralement, préparez-vous à l'arrivée de votre enfant, avec l'aide de nos partenaires : relais petite enfance, Mamanfactifs, etc.</p> <p>Je me prépare</p>
--	--	--

Webinaire

La Caf de Loire-Atlantique a récemment organisé un webinaire "J'attends un enfant" : il revient sur les démarches et droits avant et après la naissance, le choix du mode garde et les ressources disponibles sur le département.

Voir le replay

Mon compte du Caf.fr

Pour toutes vos démarches avec la Caf (déclaration de naissance, mise à jour de votre adresse postale, etc.), privilégiez l'espace Mon compte du Caf.fr.

Mon compte du Caf.fr

Les autres services disponibles sur Mon compte du Caf.fr

Consulter vos droits	Télécharger une attestation	Déclarer vos ressources	Envoyer des documents

Caf de Loire-Atlantique Familiales de Loire-Atlantique - 22 rue de Malville - 44337 Nantes cedex 9
www.caf.fr/loireatlantique/caf-de-loire-atlantique
 Ce courriel est généré automatiquement, merci de ne pas y répondre.
 Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ce lien](#)

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [cliquez ce lien](#)
 Pour ne manquer aucune information de la Caf, [ajoutez contact@caf-loire-atlantique.fr](#) à votre carnet d'adresses.

1 Espace Mon compte

La naissance approche...

Alors que la naissance de votre bébé arrive à grand pas, il est temps de faire le point sur les prochaines démarches à effectuer auprès de la Caf de Loire-Atlantique.

7 mois de grossesse : prime à la naissance

La prime à la naissance est versée au 7^{ème} mois de votre grossesse, si vous respectez les conditions de ressources. Son versement est automatique, vous n'avez pas de démarche à effectuer.

En savoir plus

Mon compte du Caf.fr : les 4 démarches à connaître

Toutes les démarches liées à votre grossesse et à la naissance de votre enfant sont réalisables en ligne, depuis Mon compte du Caf.fr.

<p></p> <p>Déclarer la naissance de votre enfant dès la naissance de votre enfant afin de percevoir ou réestimer vos droits Caf</p> <p>Rubrique Déclarer un changement > Déclarer une naissance</p>	<p></p> <p>Simuler ou demander une prestation (partagée d'éducation de l'enfant, complément de libre choix du mode de garde...)</p> <p>Rubrique Simuler ou demander une prestation > Libre personnalité</p>
<p></p> <p>Contacter la Caf par mail pour une prise en compte plus rapide de votre demande</p> <p>Rubrique Contacter ma Caf > Mail > Information sur les affiliactions pour les enfants</p>	<p></p> <p>Mettre à jour vos coordonnées bancaires (RIB) pour percevoir vos droits Caf</p> <p>Rubrique Déclarer un changement > Coordonnées bancaires</p>

Mon compte du Caf.fr

Quels services proposés par la Caf ?

La Caf de Loire-Atlantique propose une offre de services adaptée aux besoins des parents et futurs parents. Pour en savoir plus, contactez les travailleurs sociaux Caf.

Je m'informe

Points d'accueil Caf

Vous souhaitez faire le point sur vos prestations ? Prenez rendez-vous par téléphone ou dans l'un de nos points d'accueil Caf.

Je prends rendez-vous

Vous recherchez un mode de garde ? Les relais petite enfance peuvent vous orienter. Retrouvez les coordonnées du relais le plus proche de chez vous sur le site [Questions de parents](#).

EN SAVOIRE

Caf de Loire-Atlantique Familiales de Loire-Atlantique - 22 rue de Malville - 44337 Nantes cedex 9
www.caf.fr/loireatlantique/caf-de-loire-atlantique
 Ce courriel est généré automatiquement, merci de ne pas y répondre.
 Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ce lien](#)

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [cliquez ce lien](#)
 Pour ne manquer aucune information de la Caf, [ajoutez contact@caf-loire-atlantique.fr](#) à votre carnet d'adresses.

1 Espace Mon compte

Félicitations !

Vous avez déclaré la naissance de votre enfant à la Caf : vos droits sont en cours de mise à jour. Parce que notre priorité est de vous accompagner dans votre rôle de parents, faisons le point sur vos droits et démarches.

Devenir parents : et si on en parlait ?

Alors que votre famille vient de s'agrandir, les questions peuvent se bousculer. Santé, éducation, développement de l'enfant, alimentation, équilibre familial... Le site Questions de parents répond à vos questions et vous dirige, si nécessaire, vers les associations et partenaires locaux.

En savoir plus

Vous souhaitez faire appel à une assistante maternelle ou une garde à domicile ?

Le complément de libre choix du mode de garde permet de financer une partie des dépenses liées à la garde de votre enfant jusqu'à ses 6 ans. Cette aide est accordée pour différents types de modes de garde.

En savoir plus

J'estime mon droit

Vous envisagez de **réduire ou cesser votre activité** pour vous occuper de votre enfant ?

Vous pouvez peut-être bénéficier de la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PpéaE). Estimez le montant des aides auxquelles vous pouvez prétendre sur Caf.fr.

Je fais une simulation

Où aller avec votre enfant ?

Le lieu d'accueil enfants-parents est un lieu de rencontres pour les futurs parents et pour les parents d'enfants jusqu'à 6 ans. Vous pouvez profiter d'un temps d'échange et de jeu dans un espace adapté aux tous petits, faciliter l'entrée chez l'assistante maternelle, à la crèche ou à l'école. C'est un lieu ouvert à tous, gratuit et sans inscription.

Localiser un LAEP proche de chez moi

Les services disponibles sur Mon compte du Caf.fr

Consulter vos droits	Télécharger une attestation	Déclarer un changement	Envoyer des documents

Caf de Loire-Atlantique Familiales de Loire-Atlantique - 22 rue de Malville - 44337 Nantes cedex 9
www.caf.fr/loireatlantique/caf-de-loire-atlantique
 Ce courriel est généré automatiquement, merci de ne pas y répondre.
 Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ce lien](#)

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [cliquez ce lien](#)
 Pour ne manquer aucune information de la Caf, [ajoutez contact@caf-loire-atlantique.fr](#) à votre carnet d'adresses.

1 Espace Mon compte

La rentrée approche...

Vous avez déclaré la naissance de votre enfant à la Caf : vos droits sont en cours de mise à jour. Parce que notre priorité est de vous accompagner dans votre rôle de parents, faisons le point sur vos droits et démarches.

A l'approche des 3 ans : fin de certaines prestations

L'allocation de base et la prestation partagée d'éducation de l'enfant sont versées jusqu'au mois précédent les 3 ans de votre enfant. Consultez vos droits sur votre espace Mon compte.

Je me connecte

Vous souhaitez faire appel à une assistante maternelle ou une garde à domicile ?

Le complément de libre choix du mode de garde permet de financer une partie des dépenses liées à la garde de votre enfant jusqu'à ses 6 ans.

En savoir plus

J'estime mon droit

Parents et école, quel est votre rôle ?

Le rôle des parents à l'école est reconnu par la loi. Ils participent par leurs représentants aux conseils d'école et aux conseils de classe pour un objectif commun : réussir l'éducation des enfants.

En savoir plus

Mon compte du Caf.fr pour vos démarches

Pour toutes vos démarches avec la Caf, privilégiez l'espace Mon compte du Caf.fr : c'est la garantie de bénéficier d'une prise en charge plus rapide de votre demande.

Je me connecte

Simuler ou demander une prestation	Contacter la Caf de Loire-Atlantique	Déclarer un changement de situation ou de RIB
Rubrique Simuler ou demander une prestation	Rubrique Contacter ma Caf	Rubrique Déclarer un changement

Caf de Loire-Atlantique Familiales de Loire-Atlantique - 22 rue de Malville - 44337 Nantes cedex 9
www.caf.fr/loireatlantique/caf-de-loire-atlantique
 Ce courriel est généré automatiquement, merci de ne pas y répondre.
 Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ce lien](#)



PERSPECTIVES

Un guide
mémo

Des
réunions
collectives



Des
capsules
vidéo



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de Loire-
Atlantique

Un guide mémo commun Caf / Cnam



LA DOUDOU LISTE

Tout ce qu'il faut faire à chaque étape de votre grossesse et à la naissance de votre enfant.



1^{er} TRIMESTRE

MOIS 1

- Prendre rendez-vous avec un médecin généraliste, un gynécologue ou une sage-femme pour confirmer votre grossesse.

- Planifier le 1^{er} examen prénatal avec le médecin généraliste, le gynécologue ou la sage-femme qui vous suit pour vérifier le bon déroulement de votre grossesse : RDV le ___ / ___ / ___ à ___ h.

- Déclarer votre grossesse auprès de la caisse d'allocations familiales (Caf) et de la caisse d'assurance maladie : directement en ligne par le professionnel de santé, ou en envoyant à la Caf ou à la caisse d'assurance maladie le formulaire qu'il vous remettra.



MOIS 2 ET 3

- Planifier votre 1^{re} échographie : RDV le ___ / ___ / ___ à ___ h.
- Planifier votre bilan prénatal de prévention avec une sage-femme en libéral ou en PMI pour faire le point sur vos habitudes de vie (alimentation, hygiène bucco-dentaire, vaccination...) : RDV le ___ / ___ / ___ à ___ h.
- Mettre à jour votre carte Vitale en pharmacie ou à l'accueil de votre caisse d'assurance maladie.
- Informer de votre grossesse : votre mutuelle, vos employeurs pour connaître vos droits conventionnels ou Pôle Emploi.

Bénéficiez d'un suivi personnalisé depuis votre compte ameli.

ameli.fr

Activez la rubrique "J'attends un enfant" dans votre espace "prévention" pour recevoir mois après mois des informations pratiques sur le déroulement et le suivi de votre grossesse. Vous pouvez aussi vous rendre sur la page "Devenir parents" du site ameli.fr

La Caf vous accompagne.

Laissez-vous guider : Rendez-vous sur caf.fr dans l'espace dédié à la grossesse.

caf.fr



ALLOCATIONS FAMILIALES

Caf
de Loire-
Atlantique

Des capsules vidéo et un webinaire séquencé



Permettre aux parents de visionner uniquement les éléments qui les intéressent / les concernent (selon la période de grossesse notamment)

- **Des capsules vidéo**
- **Un webinaire Caf séquencé**



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de Loire-
Atlantique

Des réunions collectives

Objectifs :

Aller au-devant des familles pour apporter une information sur les droits et l'offre Caf afin de :

- Accompagner la réflexion sur l'organisation familiale et la conciliation de la vie familiale et professionnelle
- Mesurer l'incidence budgétaire, organisationnelle... de l'arrivée de l'enfant
- Informer sur les services et aides éventuelles (mode de garde, associations d'aide à domicile...)
- Rencontrer les parents concernés par l'offre.

- En 2024, 4 réunions, une seule réalisée faute d'inscrits en nombre suffisant pour les autres
- En 2025, projet de réaliser 3 réunions (Nantes, St Nazaire et Chateaubriant) afin de calibrer l'offre pour la Loire-Atlantique



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de Loire-
Atlantique



Vos questions,
nos réponses



CHIFFRES DU MOIS

DÉLAIS DE TRAITEMENT – INDICATEURS LOCAUX

Chaque semaine, les délais de traitement des mails allocataires et des demandes de prestations sont publiés sur notre site caf.fr. Les situations d'urgence (droit suspendu, rupture de droit) sont traitées en priorité.

INDICATEURS LOCAUX

Délais de traitement (Chiffres mis à jour le 05/02/2025)



Votre Caf traite actuellement les courriels arrivés entre le

13/01/2025 et le **23/01/2025**



Votre Caf traite actuellement les demandes RSA et Aah arrivées entre le

22/01/2025 et le **28/01/2025**



Votre Caf traite actuellement les autres demandes arrivées entre le

01/12/2024 et le **09/12/2024**



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de Loire-
Atlantique

Vos contacts



Adresse mail Partenaires

Cette adresse concerne toutes demandes pour tous les partenaires autres que les bailleurs

CAF44-BP-Partenaires@caf44.caf.fr

Adresse Outlook Documents

Transmission des demandes de prestations ou justificatifs sur le dossier allocataire pour tous les partenaires

partenaires.documents@caf44.caf.fr

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Retrouvez
l'enregistrement
de ce webinar sur
notre **site internet**
et notre chaine
Youtube
dès demain.